

une question d'équilibres

Difficile de projeter un bâtiment de ce genre sans penser la question du volume. La gageure consiste à insérer le bloc dans l'environnement et le terrain tout en assurant une respiration des parcours internes. Il s'agit de réaliser de grandes salles sans déséquilibrer l'ensemble, d'investir l'espace sans s'imposer. L'équipe d'architectes Ferrand-Sigal a parfaitement réussi ce pari : tout en s'affirmant, surtout sur son front urbain, le cube s'installe assez confortablement dans la parcelle et garantit des retraits suffisants. Les lignes de façade épousent

la pente tout en la prolongeant. Le socle en béton, allié aux panneaux de bois bakélinisé, rappelle l'urbanité et vient prolonger la nature toute proche.

Quant à la verrière centrale, elle vient atténuer la prégnance du bloc. L'équilibre extérieur infuse en dedans : les salles s'imbriquent et jouent entre elles avec des toiles ou des panneaux qui les ferment ou les ouvrent, des pleins et des vides qui se répondent subtilement, ainsi que des circulations lisibles qui figurent les artères de ce bâtiment moderne et efficace.

mots clés

bois
développement durable
équipement public
espace public
lamellé collé
pierre
sportif

adresse

990 avenue de la Libération
74800 la Roche-sur-Foron

LA ROCHE-SUR-FORON



LE COMPLEXE SPORTIF GEORGETTE & PIERRE LABRUNIE À LA ROCHE-SUR-FORON

MAÎTRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE LA ROCHE-SUR-FORON

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
FERRAND SIGAL - ARCHITECTES
ÉCONOMISTE - BET STRUCTURE
BET FLUIDES - CET INGÉNIERIE

SHON : 4 160 m²
SHOB : 4 623 m²

COÛT DES TRAVAUX
3 900 427 € HT
MONTANT DE L'OPÉRATION
5 655 213 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : SEPTEMBRE 2005
LIVRAISON : AVRIL 2007
MISE EN SERVICE : MAI 2007



Construire dans la pente

Grand complexe, destiné aux activités des associations sportives, des scolaires, ainsi qu'aux compétitions, a été construit le long de l'un des principaux axes pénétrants de La Roche-sur-Foron, à la frange du centre de la commune. Le terrain bâti compose un triangle dont les trois faces s'ouvrent respectivement sur cette avenue à l'aval, sur un ruisseau et un établissement scolaire d'autre part ainsi que sur une zone résidentielle. L'espace, orienté Nord-Sud, a donc été conçu en fonction de ces alignements, avec une notion forte de compacité et d'intégration paysagère et urbaine. L'architecte a profité de la pente pour encastrer une partie du volume dans le terrain, au Sud, et permettre depuis cet endroit un accès de plain-pied via un sas d'entrée externe. Composé comme une « boîte » étirée, recouverte de panneaux de bois bakélisés, celui-ci fait office de tampon avec un bâtiment « brisé » en zone centrale. Ladite zone est en réalité constituée d'une verrière intermédiaire divisant la toiture légèrement inclinée du complexe sportif. Elle abrite, à un demi-niveau supérieur à celui de l'entrée, une large galerie avec coin bar desservant des gradins et au rez-de-chaussée, deux couloirs encadrant des vestiaires traversants. Cette organisation crée une grande lisibilité des flux de circulation. Les sportifs, une fois passé le hall d'entrée, rejoignent en sous-sol ces vestiaires dédiés avant de rallier, via l'autre couloir, les salles spécifiques, sur le même niveau ou à l'étage.

Initiation et compétition

Le principal volume du site, une grande salle de 25 mètres par 44 dédiée aux sports collectifs ainsi qu'au badminton et au tennis de table, est situé au rez-de-chaussée et à l'Ouest du bâtiment. Fermée au Nord, elle est tapissée de plaques d'isolant phonique en aggloméré qui renvoient à l'ossature bois (larges poutres cintrées) apparente, ce qui donne un aspect chaleureux atténuant l'effet aspirant du volume. Captée par la toiture-verrière en zone centrale ainsi qu'en façade Ouest, via de larges bardages verriers alternant, à mi-hauteur, les panneaux de plexiglas translucides et le verre, la lumière naturelle irrigue abondamment cet

espace sans pour autant créer de gêne. A l'Est, un mur blanc s'ouvre via des lucarnes vitrées étirées sur le couloir d'arrivée desservant les vestiaires. Surmonté de gradins fixes (200 places) et d'un pan déversant en plafond, cet espace participe de la luminosité du lieu tout en contribuant, là aussi, à casser le volume. Compte tenu de sa disposition « scénographique » et de sa capacité, cette salle est parfois utilisée pour des compétitions de haut niveau ou des manifestations communales.

Des espaces spécialisés

Sur le même niveau mais de l'autre côté des vestiaires cette fois, deux pièces de 250 m² chacune, séparées par un panneau mobile, abritent l'activité tennis de table ainsi que la partie boxe. Plus confidentiels, ces espaces sont dominés par un plafond maçonné et éclairés par une ligne de hublots étirés sur la façade Est. En renforcement, au Nord, une salle d'escalade destinée à la pratique du bloc et à l'initiation, dessine une alcôve propice à une découverte ludique. Outre les pans de quelques mètres de haut, la salle ménage une « grotte » tapissée de prises pour les adeptes aguerris du pan incliné. Au milieu de celui-ci, une lucarne vitrée de plexiglas et équipée elle aussi de prises, crée une ouverture étonnante vers un petit sas d'entrée, une antichambre aménagée et cosy.

Pour compléter ce panorama sportif, il faut rejoindre l'étage : la salle dédiée aux disciplines martiales étire un long rectangle de tatamis posé sur un parquet. Avec sa façade vitrée sur les deux tiers, ménageant une ouverture sur les montagnes et son large miroir installé au fond, ce dojo respire.

L'ensemble du bâtiment délivre au final un sentiment de bien-être et d'ouverture. Un sentiment par ailleurs conforté par l'optimisation de l'éclairage naturel des salles, l'usage de matériaux naturels et recyclables (ossature bois en structure, façades en panneaux bois, pierre naturelle de provenance locale en soubassement) ainsi que le recours à l'énergie solaire pour la production de l'eau chaude sanitaire, autant d'efforts menés dans le cadre de la démarche Haute Qualité Environnementale.

sportif

EQP10-spo004

CAUE
HAUTE-SAOIE

L'îlot-S
2 ter, avenue de Brogny
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



REDACTION : LAURENT GARNIER - NOVEMBRE 2010
PHOTOGRAPHIES : CAUE DE HAUTE-SAOIE
CONCEPTION GRAPHIQUE : MARYSE AVRILLOU, CAUE DE HAUTE-SAOIE
MISE EN PAGE : AYMERIC DUTHIEL



1



2



3

1 - Le bâtiment compact s'intègre dans le paysage

2 - La brisure centrale donne du rythme à la construction

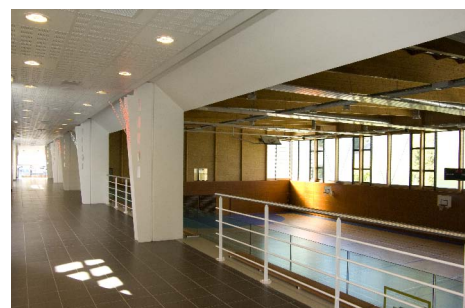
3 - Verrière et baies vitrées irriguent la lumière

4 - L'éclairage naturel est omniprésent

5 / 6 - La construction privilégie la lisibilité des circulations et des usages



4



5



6